

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS GOHELLE

Correspondant : Mme Pascaline Proy, Juriste, 39, rue du 14 Juillet CS 70 173, 62303 Lens cedex, tél. : 03 21 08 11 28, courriel : pproy@smtag.fr, adresse internet : <http://www.smt-artois-gohelle.fr/>, adresse internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_AoLbQy_TX

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Transport public de voyageurs

Objet du marché : MARCHÉ PUBLIC D'ASSURANCES

Catégorie de services : 6a

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 66510000

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente mise en concurrence a pour objet le choix :
 - du (ou des) intermédiaire(s) d'assurances (Agent Général ou Courtier) qui sera(ont) chargé(s) du placement des contrats, de leur gestion et du règlement des sinistres ;
 - de la (ou des) société(s) d'assurances mutuelles ou à forme mutuelle sans intermédiaires qui couvrira(ont) les différents risques d'assurances du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle.

5 lots :

- Lot n°1 : Assurance « Incendie Divers Dommages aux Biens »
- Lot n°2 : Assurance « Responsabilité Civile Générale »
- Lot n°3 : Assurance « Flotte Automobile »
- Lot n°4 : Assurance « Protection juridique Générale »
- Lot n°5 : Assurance « Protection Juridique Pénale des Agents Territoriaux et des Administrateurs

Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : à compter du 01 janvier 2017 et jusqu'au 31 décembre 2021

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 janvier 2017

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière n'est exigée, ni aucun cautionnement

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Fonds publics du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (Ressources propres).

Les paiements sont effectués par le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle par mandat administratif dans un délai de 30 jours maximum à compter de la réception de la demande de règlement, conformément aux dispositions combinées de l'article 183 du décret du 25 mars 2016, de l'article 37 de la loi n°2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière et de l'article 1er du décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Le taux d'intérêt qui s'applique est celui prévu par l'article 8 du décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

La cotisation est payable d'avance et sera réglée pour une période annuelle, conformément aux dispositions du Code des Assurances, et révisable selon l'article 18-V du décret du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Chaque lot constitue un marché distinct, qui pourra être attribué à un prestataire individuel (Société d'assurance) ou à un groupement d'entreprises.

Ce groupement, constitué d'un (ou plusieurs) intermédiaire(s) (Agent Général ou Courtier) et/ou d'une (ou plusieurs) Société(s) d'assurances, devra être formé dès la remise des offres. Après attribution, il prendra obligatoirement la forme d'un groupement conjoint avec mandataire non solidaire. Cette forme de groupement est justifiée au regard du fait que dans le cadre des groupements solidaires, chaque cotulaire est engagé financièrement pour le montant global du marché ou du lot et donc de l'ensemble du risque.

Chaque opérateur économique ou groupement pourra soumissionner à un, plusieurs ou à l'ensemble des lots.

En application des dispositions de l'article 45-V du décret du 25 mars 2016, il est interdit aux candidats de présenter une offre en agissant à la fois :

En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

En qualité de membres de plusieurs groupements.

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

Les garanties et moyens techniques et financiers ;

Les capacités professionnelles et les références.

• Situation juridique - références requises : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants si besoin (Formulaire DC1) contenant les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise, tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif au marchés publics, et notamment :

o Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner ;

o Les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

- Justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat et attestant que ce dernier n'est pas en procédure de liquidation judiciaire ou fait l'objet d'une mesure de faillite personnelle ou d'une interdiction de gérer ou admis à la procédure de redressement judiciaire (Extrait Kbis, etc.) ;

• Capacité économique et financière - références requises : Le candidat atteste de ses capacités économiques et financières en produisant au minimum l'un des documents suivants :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (Formulaire DC2 rubrique E1) ;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents;

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Le candidat atteste de ses capacités techniques et professionnelles en annexant au formulaire DC2 les pièces suivantes :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

- Présentation d'une liste de références, faisant état des services similaires effectués au cours des trois dernières années, indiquant au minimum le destinataire public ou privé, et possiblement le montant, la date et la durée d'exécution.

Les références pourront éventuellement être prouvées par une attestation des destinataires ou par une déclaration de l'opérateur économique ;

- Certificats de qualification professionnelle du candidat, (Attestation de l'Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance (dite « Attestation ORIAS »), attestation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (dite « Attestation ACPR »), etc.).

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 01 décembre 2016 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 16SM36

Renseignements complémentaires : L'unité monétaire est l'EURO.

Il s'agit d'un avis obligatoire.

Les textes applicables sont le Code des Assurances, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et son décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

En cas d'envoi dématérialisé prévu par l'article 39 du décret du 25 mars 2016, le dossier de consultation des entreprises pourra être accessible sur le profil acheteur du Pouvoir adjudicateur.

Les conditions de transmission d'une signature électronique sécurisée sont celles décrites dans le Décret n°2001-272 du 30 mars 2001 relatif à la signature électronique, modifié par le Décret n°2002-535 du 18 avril 2002 et l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics.

Le candidat qui effectue une transmission électronique a la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM) ou sur support papier dans les délais impartis mentionnés dans le présent avis.

La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé portant la mention lisible "copie de sauvegarde". Elle ne sera ouverte par le Pouvoir Adjudicateur que dans le cas où un virus serait détecté dans les enveloppes transmises par voie électronique.

Les candidatures sont analysées en fonction des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 octobre 2016

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_AoLbQy_TX_

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Gratuit sur la plateforme :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_AoLbQy_TX_

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy St Hilaire, 59000 Lille, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy St Hilaire, 59800 Lille, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Lot 1 Assurance « Incendie Divers Dommages aux Biens »

Lot 1 Assurance « Incendie Divers Dommages aux Biens »

C.P.V. - : Objet principal : 66515100

• Objets complémentaires : 66515200

Lot(s) 2 Lot 2 Assurance « Responsabilité Civile Générale »

Lot 2 Assurance « Responsabilité Civile Générale »

C.P.V. - : Objet principal : 66516000

• Objets complémentaires : 66513100

• Objets complémentaires : 66516400

Lot(s) 3 Lot 3 Assurance « Flotte Automobile »

Lot 3 Assurance « Flotte Automobile »

C.P.V. - : Objet principal : 66516100

• Objets complémentaires : 66513100

• Objets complémentaires : 66515000

Lot(s) 4 Lot 4 Assurance « Protection juridique Générale »

Lot 4 Assurance « Protection juridique Générale »

C.P.V. - : Objet principal : 66513100

Lot(s) 5 Lot 5 Assurance « Protection Juridique Pénale des Agents Territoriaux et des Administrateurs »

Lot 5 Assurance « Protection Juridique Pénale des Agents Territoriaux et des Administrateurs »

C.P.V. - : Objet principal : 66513100